FINANCER UN ARTICLE EN OPEN ACCESS

Un accord couvre-t-il les APC* ?

Oui → Vérifier les conditions de l'accord et suivre la procédure pour publier en Open Access grâce aux APC* prépayés.

Non
- Pas d'accord
- Quota disponible atteint
- Couverture incomplète des APC*

La revue est-elle en Gold Open Access ?

Oui → L'article est-il lié à un projet FNS ?

Oui → L'article est-il publié dans une *special issue* ?

Non → Demander le financement au Fonds national suisse (FNS) via Chronoshub.

L'article est-il lié à un projet FNS ? **Non** →

L'article est-il publié dans une *special issue* ? **Oui** →

Total des APC* ⩽2500 CHF hors taxes ?

Non → Publier en Open Access avec ses propres fonds.

Oui → Vérifier les critères du Fonds d'aide à la publication UNIGE et remplir une demande.

La revue est-elle en Gold Open Access ? **Non** →

Le paiement des APC* est-il souhaité ?

Oui → (À éviter selon la Politique Open Access UNIGE (point 7)) → Publier en Open Access avec ses propres fonds.

Non → Appliquer la *Rights Retention Strategy* dès la soumission du manuscrit, ou -si c'est trop tard- respecter l'embargo indiqué dans Open policy finder (ex-Sherpa Romeo), et déposer l'AAM** dans l'Archive ouverte UNIGE.

*APC = *Article Processing Charges* | **AAM = *Author Accepted Manuscript*